

Échos du conseil

Voici un résumé de certaines décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance ordinaire. Vous pouvez consulter les procès-verbaux en tout temps sur le site Web municipal au : <https://sflc.ca/publications/>

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

M. Monsieur Michel Bédard a été nommé à titre de maire suppléant pour la Municipalité et à titre de substitut pour siéger à la MRC des Laurentides, pour la période du 17 novembre 2021 au 1er novembre 2022.

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS POUR SIÉGER AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES RÉGIES INTERMUNICIPALES

Régie Intermunicipale des Trois-Lacs (RITL)

Délégué : Monsieur André Brisson
Substitut : Monsieur Jean Simon Levert

Régie Incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL)

Délégué : Monsieur Michel Bédard
Substitut : Monsieur Jean Simon Levert

ACTIVITÉS POLITIQUES DES ÉLUS

Le Maire a procédé à l'attribution des responsabilités politiques de chacun des élus que vous retrouvez dans le tableau ci-dessous :

	Responsabilités
Jean Simon Levert Maire	Communications
Michel Bédard Conseiller du district 1	Sécurité publique Sports et loisirs Parcs, sentiers et espaces verts Membre du Comité consultatif sur le sport et les loisirs (CCSL)
Anne Létourneau Conseillère du district 2	Environnement Membre du Comité consultatif en environnement (CCE)
Alain Lauzon Conseiller du district 3	Développement Urbanisme Membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
André Brisson Conseiller du district 4	Travaux publics Finances Substitut au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
Guy Simard Conseiller du district 5	Bâtiments et terrains Aqueduc et égouts Communications et greffe
Carol Oster Conseillère du district 6	Vie communautaire Aînés et familles Logements sociaux Finances Culture Membre du Comité consultatif sur la culture (CCC) Substitut au Comité consultatif en environnement (CCE)

TRÉSORERIE

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Le directeur général dépose la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes, droits de mutation et autres créances, en date du 16 novembre 2021 pour les années 2021 et antérieures. Un dernier avis sera acheminé aux propriétaires ayant un compte impayé et un mandat sera confié subséquemment à une firme d'avocats pour en réaliser la perception.

ADOPTION DU RÈGLEMENT FIXANT LES TARIFS POUR 2022

Les municipalités peuvent prévoir que leurs biens, services ou activités soient financés, en tout ou en partie, au moyen d'un mode de tarification.

Ainsi, le règlement numéro 287-2021 décrétant les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2022 a été adopté lors de cette séance.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

APPROBATION DE DEUX PROJETS DE PPCMOI

Deux demandes ont été présentées au conseil municipal concernant des projets assujettis à la procédure d'approbation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) en vertu du règlement 141-2006.

Ces demandes visent la modification des usages permis pour un immeuble particulier alors que ceux-ci ne sont pas autorisés par la réglementation de zonage dans les zones concernées.

Projet d'aménagement d'un café et autres usages connexes dans la gare située au 420, rue de la gare :

Le conseil a approuvé la demande afin de permettre l'usage de restauration ainsi que les usages suivants :

- Exposition d'œuvres d'art, vernissage;
- Cours \ enseignement (peinture, cuisine, etc.);
- Location d'équipements de sport;
- Spectacles à l'intérieur ou en terrasse;
- Vente au détail d'articles de sport et plein-air, et de souvenirs;
- Projection de film (ciné-nuit).

Projet d'aménagement d'un service de pension pour chiens :

Le conseil a approuvé la demande afin de permettre les usages suivants :

- Parc à chiens
- Pension pour chiens

Ces demandes de PPCMOI sont susceptibles d'approbation de la part des personnes habiles à voter de la zone concernée et des zones qui y sont contiguës. Par conséquent, **une assemblée de consultation est prévue lors de la séance ordinaire du conseil du 7 décembre prochain à 19h30.** Les deux projets de modification y seront présentés et les citoyens seront invités à exprimer leurs questions et commentaires.

Pour suivre l'évolution des procédures en urbanisme, vous êtes invités à consulter les avis publics diffusés sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://sflc.ca/avis-publics/>

CONCLUSION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT LE RUISSEAU DU LAC COLIBRI

Le conseil a autorisé la signature d'un protocole d'entente avec 6315429 Canada inc. visant la construction d'une nouvelle rue dans le cadre d'un projet de développement immobilier situé dans le secteur du lac Colibri.

SPORTS ET LOISIRS

AFFECTATION DE CRÉDITS POUR DIVERS TRAVAUX À LA GARE

Certains aménagements doivent être faits au bâtiment de la gare afin notamment d'augmenter la capacité du système électrique et l'installation d'une cloison amovible. Puisque ces frais n'étaient pas prévus au budget initial, le conseil a affecté la somme de 20 000 \$ du surplus libre pour leur réalisation.

EMBAUCHE AUX INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

La saison hivernale est à nos portes et il y a lieu de procéder à l'embauche d'un préposé aux infrastructures de loisirs d'hiver pour la saison 2021-2022.

Monsieur Thomas Boulay a par conséquent été embauché à ce poste pour une troisième année consécutive.